

## Budget 2016 : l'entourloupe des assistants d'éducation !

par Jean-Claude - Vendredi, décembre 11, 2015

<http://www.cahiers-pedagogiques.com/blog/lesdechiffreurs/?p=895>

A en croire Najat Vallaud-Belkacem, l'Éducation nationale va bénéficier en 2017 des 60 000 postes promis par François Hollande lors de sa campagne présidentielle :

D'après elle, en effet : « Cette année, ce sont 11 711 nouveaux postes qui seront créés, nous rapprochant progressivement de l'objectif des 60 000 postes d'ici la fin du quinquennat. (in « présentation du projet de Loi de finances 2016 sur le site du ministère » :

<http://www.education.gouv.fr/cid93643/projet-de-loi-de-finances-2016.html&xtmc=budget2016&xtnp=1&xtr=1>)

Bel effet de communication, qu'un examen attentif du projet de budget 2016 vient contredire :

Ce ne sont pas 11 711 postes qui seront créés en 2016, mais 9 561 ... et encore<sup>[1]</sup>, dont 8 561 pour l'enseignement scolaire (dont 500 pour l'enseignement privé).

Tout compte fait, ce sont donc 8 061 postes qui seront créés pour l'enseignement public, comme le montre le tableau suivant :

	Collectif 2012	Budget 2013	Budget 2014	Budget 2015	Budget 2016	Total 2012-2016
	rentrée 2012	rentrée 2013	rentrée 2014	rentrée 2015	rentrée 2016	
Enseignants 1er degré	1000		800	811	3411	6022
Stagiaires		4569	4042	3400	1000	13011
Stagiaires M2		-1225				-1225
solde 2013			295			295
Total 1er degré	1000	3344	5137	4211	4411	18103
contractuels (décharges)	1500	333	-1833			0
Stagiaires		5646	4854	2199	591	13290
Stagiaires M2		-1967				-1967
contractuels			-500			-500
Enseignants 2nd d°				1450	2509	3959
ATS		100		100	100	300
Total 2nd degré	1500	4112	2521	3749	3200	15082
CPE	100					100
Stagiaires		132	168	10		310
Stagiaires		-83				-83

AVS	1500	350	350	350	350	2900
médico-sociaux		50	150	100	100	400
Total vie élève	1600	449	668	460	450	3627
Total enseignement public	4100	7905	8326	8420	8061	36812
Contractuels (décharges)	225	125	-350			0
Stagiaires		1129	1183	667		2979
Stagiaires M2		-378				-378
Maîtres délégués			-60	334	500	774
Total privé		876	773	1001	500	3375
Total EN	4325	8781	9099	9421	8561	40187
Agriculture	50	200	150	140	140	680
Supérieur		1000	1000	1000	1000	4000
TOTAL	4375	9981	10249	10561	9701	44867

### Des postes qui n'en sont pas !

Najat Vallaud Belkacem a trouvé l'art de multiplier les postes : aux 9 561 postes réglementairement prévus au budget, elle ajoute en effet 2150 « postes » d'assistants d'éducation présentés comme créés dans le cadre de la réforme de l'éducation prioritaire.

C'est incontestablement une très bonne chose que les écoles et collèges en éducation prioritaire puissent bénéficier de ces assistants d'éducation, mais regardons les choses d'un peu plus près.

Tout d'abord, les assistants d'éducation sont payés sur des crédits[2]. Il est donc tout-à-fait fallacieux de les présenter comme des postes : ce sont des emplois précaires financés par des subventions aux établissements d'enseignement qui sont les employeurs de ces assistants d'éducation.

Les assistants d'éducation sont recrutés dans le cadre d'un contrat de droit public à durée déterminée. Les contrats des assistants d'éducation sont conclus pour une durée maximale de trois ans, renouvelables dans la limite d'un engagement maximal de six ans.

Les assistants d'éducation doivent être titulaires du baccalauréat, ou d'un titre ou diplôme de niveau IV ou d'un titre ou diplôme de niveau égal ou supérieur

La rémunération des assistants d'éducation est calculée sur la base de l'indice 309, soit une rémunération brute mensuelle de 1430.76 € pour un temps complet.

Les assistants d'éducation effectuent leur service sur une période comprise entre 39 et 45 semaines dans le cadre de la durée annuelle de référence de 1600 heures fixée par le décret n° 2000-815 du 25 août 2000, relatif à la réduction et à l'aménagement du temps de travail dans la fonction publique de l'Etat.

Source ; SIATEN, système d'information des agents temporaires de l'éducation nationale :

[https://bv.ac-paris.fr/siaten/aides/a\\_aide.jsp?laFenetre=informations\\_pratiques](https://bv.ac-paris.fr/siaten/aides/a_aide.jsp?laFenetre=informations_pratiques)

(à noter que nous avons dû actualiser la rémunération, le site du ministère étant apparemment inchangé depuis plusieurs années, ce qui montre la considération de l'institution à l'égard de ses personnels).

De plus, les crédits supplémentaires inscrits au PLF 2016 correspondent à un millier d'assistants d'éducation supplémentaires et non pas à 2150. La comparaison des deux budgets est éclairante.

La dotation prévue en 2015 permet de rémunérer 48 300 assistants d'éducation en moyenne annuelle, soit le maintien des effectifs 2014, au coût moyen annuel de 26 598 € :

[http://www.performance-publique.budget.gouv.fr/sites/performance\\_publique/files/farandole/ressources/2015/pap/html/DBGPGMJPEPGM230.htm](http://www.performance-publique.budget.gouv.fr/sites/performance_publique/files/farandole/ressources/2015/pap/html/DBGPGMJPEPGM230.htm)

La dotation prévue en 2016 permet de rémunérer 49 300 assistants d'éducation en moyenne annuelle, au coût moyen annuel de 26 591 €. Ceci permettra l'affectation, au bénéfice des réseaux d'éducation prioritaire, de 2 150 AED supplémentaires au 1<sup>er</sup> janvier 2016 :

[http://www.performance-publique.budget.gouv.fr/sites/performance\\_publique/files/farandole/ressources/2016/pap/html/DBGPGMJPEPGM230.htm](http://www.performance-publique.budget.gouv.fr/sites/performance_publique/files/farandole/ressources/2016/pap/html/DBGPGMJPEPGM230.htm)

On n'est pas loin d'un miracle, celui de la multiplication des postes qui n'en sont pas.

Il est certes possible que 2150 assistants d'éducation puissent être recrutés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 dans les établissements de l'éducation prioritaire, mais une partie d'entre eux prendront la place d'autres assistants d'éducation en fin de contrat et une autre partie d'entre eux ne seront pas recrutés pour un temps plein, ce qui est fréquent.

On a affaire là à une belle entourloupe, pour ne pas parler d'une belle malhonnêteté.

### **Et les 60 000 postes dans tout ça.**

Si on ne s'intéresse qu'aux vrais postes, nous serons à la rentrée prochaine à un peu moins de 45 000. (44 867). Il en faudrait 15 000 au budget 2017, pour que l'engagement présidentiel soit tenu ! Les aurons-nous et combien d'entre eux seront de vrais postes ?

---

[1] Le budget affiche la création de 1000 postes dans l'enseignement supérieur, mais ce sont les établissements d'enseignement supérieur, et non plus le Ministère, qui créent effectivement ces postes. Or tous les postes affichés au budget ne pourront sans doute pas être créés par les établissements d'enseignement supérieur dont les budgets sont insuffisants.

[\[2\]](#) La Cour de comptes critique d'ailleurs ceci depuis des années.

---